

Cour de France.fr / Vie quotidienne / Médecine, sciences et savoirs / Etudes modernes / Documents. Vente des Eaux minérales au XVIe siècle.

**H. Alezais**

## **Documents. Vente des Eaux minérales au XVIe siècle.**

Document. Source : Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine

**Dr. H. Alezais, « Documents. Vente des Eaux minérales au XVIe siècle », dans Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine, n° 03, 1904, pp. 344- 347.**

### **Extrait de l'article**

*M. Le Pr Raphaël Blanchard a publié l'année dernière dans le bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine, un document qui indiquait le tarif des eaux minérales en vogue au XVIIIe siècle. La pièce suivante, qui confère au Sieur Nicolas Bise le privilège de vendre les eaux minérales à Marseille, complète les conditions dans lesquelles devait se faire cette exploitation.*

**Privilège exclusif de vendre et débiter des Eaux minérales accordé au Dr Nicolas Bise, à Versailles, le 1er avril 1739, enregistré à la Sénéchaussée de Marseille le 24 avril 1739.**

François Chicoyneau, conseiller du Roy en ses conseils d'Etat et privé, premier médecin de Sa Majesté, Chancelier de l'Université de Médecine de Montpellier, surintendant général des Eaux, bains et fontaines minérales et médicinales de France, à tous ceux qui sa présente lettre verront salut. En vertu des pouvoirs accordés à nos prédécesseurs par lettres patentes de Sa Majesté en datte du sept septembre mil sept cent dix-huit et de celles données en notre faveur le 28 septembre 1733 enregistrées au Grand Conseil le 12 septembre 1719 et le 7 décembre 1733 bien et duement scellées qui nous permettent de commettre des personnes de probité et capacité suffisante par brevet signé de nous et contresigné de notre secrétaire ordinaire pour faire le transport, vente et débit de toutes les eaux minérales dans toutes les villes du Royaume.

[Lire la suite \(medic@\)](#)